

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Il permet de faire une analyse complète de votre parcours, d'évaluer vos compétences professionnelles et personnelles, mais aussi vos aptitudes et votre motivation dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Le déroulement des bilans de compétences chez Link's

Les bilans de compétences comprennent des phases de travail, de réflexions personnelles et des phases d'entretiens en face à face avec le consultant. Ils répondent aux lois qui encadrent la pratique du bilan de compétences, ainsi qu'aux règles déontologiques propres des partenaires financeurs.

▶ Un bilan se déroule sur une période de 7 à 9 semaines / (1 séance / semaine en moyenne).

Les outils utilisés (connaissance de soi, des métiers et des entreprises)

Différents outils sont proposés au fur et à mesure de la démarche, adaptés à votre situation :

- un itinéraire pédagogique éprouvé,
- un choix de tests ciblés,
- une méthodologie validée et un support d'enquête terrain adapté,
- un espace de documentation mis à votre disposition.

Le déroulement du bilan : 2 formules au choix (en fonction de votre projet)



Pourquoi choisir LINK'S ?

- ▶ Un accompagnement **dès** l'entretien préalable
- ▶ Des outils pédagogiques et des moyens matériels mis à disposition
- ▶ Notre qualification **ISQ-OPQF**
- ▶ Un accompagnement « à vie » grâce au club LINK'S
- ▶ Des consultants formés et spécialisés dans divers domaines d'activités afin de répondre à vos besoins

Contact informations et renseignements

2 sites : 10/12 allée de la Connaissance, 77127 Lieusaint / 4 avenue René Razel 91400 Saclay
 ☎ 01 60 60 21 86
 ✉ infos@links-accompagnement.com
 🌐 www.links-accompagnement.com et www.monbilan-mavae.fr

Itinéraire pédagogique

ACTIONS

Résultats

Durée

PHASE D'INVESTIGATION

Séance 1 : ANALYSE DU CONTEXTE PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

- Analyse du parcours personnel et extra-professionnel
- Repérer les traits de personnalités, les axes de progrès
- Analyser les causes et les objectifs du bilan
- Tests écrits et supports écrits d'aide à la réflexion

- Le bénéficiaire fait le point sur son parcours professionnel et son savoir-être



ENTRETIEN

Séance 2 : INVENTAIRE DES GOÛTS & INTERÊTS PERSONNELS & MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES

- Restitution des tests
- Bilan personnel : motivations et aspirations personnelles
- Identification des points forts et des axes d'amélioration
- Points sur les priorités, les valeurs
- Analyse globale du parcours

- Le bénéficiaire a repéré ses zones de vigilances et points de progrès



TESTS
ENTRETIEN

Séance 3 : SYNTHÈSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL & DU BILAN PERSONNEL

- Valorisation et formalisation des compétences acquises et des réalisations
- Approfondissement des pistes métiers / fonctions adaptées aux compétences, aux motivations et à la personnalité du bénéficiaire
- Analyse des écarts entre chacune d'elle et la situation du bénéficiaire
- Construction d'une méthodologie d'enquête permettant la validation de ces projets à l'aide du support écrit d'aide à la réflexion
- Outil Internet pour recherche de métiers

- Le bénéficiaire a sélectionné les pistes pertinentes et motivantes pour lui
- Il est prêt à les confronter à la réalité du terrain par une enquête métier



ENTRETIEN

Intersessions à répartir pendant le bilan : ENQUÊTE SUR LE TERRAIN/RECHERCHES PERSONNELLES/TRAVAIL GUIDE

- Le bénéficiaire poursuit son bilan et sa réflexion par un travail de recherche, d'enquêtes métiers pour confronter son ou ses projets à la réalité du terrain
- Recherches documentaires approfondies sur les enquêtes à mener, accès à l'espace Internet

- Le bénéficiaire a une représentation réaliste de la pertinence de ses différents projets



TRAVAIL
PERSONNEL

Séance 4 : RESTITUTION DE L'ENQUÊTE & DEFINITION DES PROJETS PROFESSIONNELS

- Outil Internet pour recherche de formations adaptées, veille sur les métiers
- Exploitation des éléments d'enquête et synthèse des démarches effectuées
- Mise en valeur du projet "porteur" et définition des projets alternatifs
- Analyse des contraintes et des motivations liées à ce(s) projet(s)
- Détermination des perspectives à moyen et long terme

- Le bénéficiaire a une vision détaillée de son projet professionnel porteur, de ses projets alternatifs
- Il a identifié les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir



ENTRETIEN

PHASE DE CONCLUSION

Séance 5 : VALIDATION & RESTITUTION

- Elaboration concertée du document de synthèse par le consultant et le bénéficiaire
- Résumé des circonstances et du déroulement du bilan
- Présentation détaillée des projets professionnels du bénéficiaire et des étapes de leurs mises en œuvre

- Le bénéficiaire reçoit la synthèse écrite de son bilan
- Il valide avec le consultant le suivi via le Club LINK'S



ENTRETIEN